

YONNE mémoire

/ Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne /

numéro

33

/ mai 2015 / 4€ / ISSN1620-1299 /

Sommaire

ÉDITORIAL

Notre programme pour 2015
par CLAUDE DELASSELLE • 2

CHRONOLOGIE

Chronologie simplifiée de l'année 1945
dans l'Yonne
• 3

IL Y A 70 ANS...

Printemps 1945 :
le retour des « absents »
par JOËL DROGLAND • 5

L'ÉPURATION

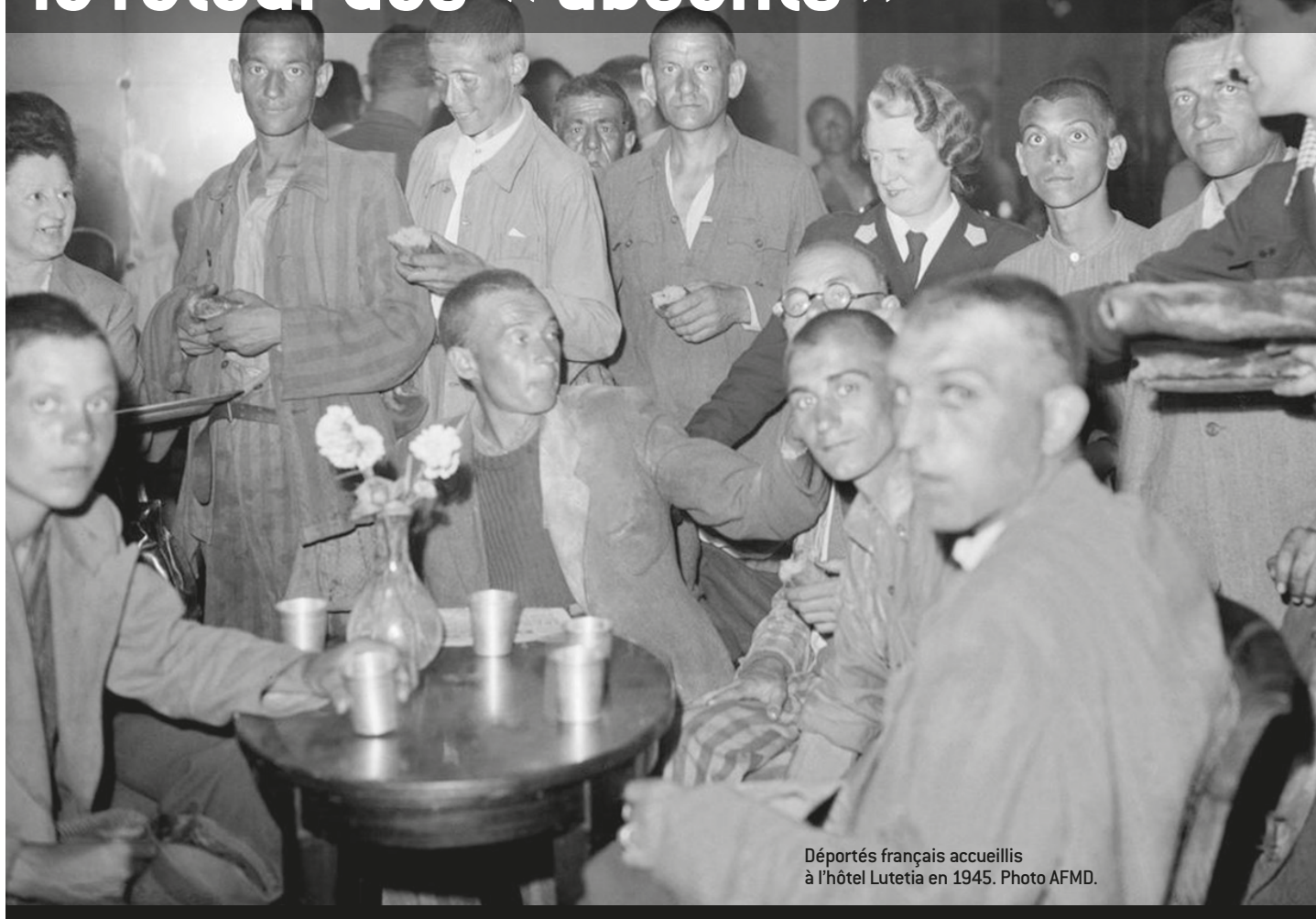
L'épuration extrajudiciaire après
la Libération
par CLAUDE DELASSELLE • 12

PRISONNIERS DE GUERRE

Les prisonniers de guerre
allemands dans l'Yonne
(automne 1944-1949)
par CLAUDE DELASSELLE • 18

IL Y A 70 ANS... page 3

Printemps 1945 : le retour des « absents »



Déportés français accueillis
à l'hôtel Lutetia en 1945. Photo AFMD.

ARORY

• Association pour la Recherche sur
l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •

Yonne mémoire 40/44 / Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne /
Directeur de publication : C. Delasselle / Rédacteur en chef : C. Delasselle / Iconographie : Arory / Coordination : T. Roblin, J. Rolley /
Graphisme et réalisation : F. Joffre / Arory, 2015 / Photos : D.R. / Site internet : www.arory.com / e-mail : arory.doc@wanadoo.fr /
Centre de documentation : 15 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 89000 Auxerre / Couverture : montage photo réalisé avec des
documents d'archives officielles et archives privées [©Arory D.R. 2015] /

Notre programme pour 2015

- par Claude Delasselle -

Nous avons décidé de consacrer les deux bulletins Yonne-Mémoire à paraître en 2015 à l'évocation de l'année 1945. Le 70^e anniversaire de celle-ci sera bien évidemment célébré avec beaucoup moins de faste que le 70^e anniversaire de l'année 1944, celle-ci symbolisant pour les Français la fin du cauchemar de l'occupation allemande, avec la libération de la plus grande partie du territoire national dans l'été 1944.

Mais on oublie trop souvent que la guerre ne s'est terminée en Europe qu'avec la capitulation allemande du 8 mai 1945, et dans le Pacifique qu'avec la capitulation japonaise en septembre 1945, et que les « absents » (prisonniers de guerre, déportés, personnes requises pour travailler en Allemagne) ne commenceront à rentrer en France qu'à partir d'avril 1945. On oublie aussi que la population, persuadée au lendemain de la Libération que le départ des occupants allait se traduire par une rapide amélioration de ses conditions de vie quotidiennes, a connu dans ce domaine une vive déception, très sensible durant l'année 1945. Par ailleurs, la République devait, après la parenthèse funeste de « l'État français » de Vichy, être reconstruite entièrement sur de nouvelles bases. L'année 1945 est donc, à beaucoup d'égards, extrêmement intéressante.

Dans ce bulletin *Yonne-Mémoire* n°33, une chronologie, simplifiée pour ne pas être trop longue et indigeste, permet déjà de « balayer » une grande partie des questions qui se posaient en 1945.

Un premier article, rédigé par Joël Drogland, traite du retour des « absents », qui est sans conteste ce qui préoccupe le plus les Français après la Libération. De très nombreuses familles comptent en effet un (ou parfois plusieurs) prisonnier de guerre, absent depuis juin 1940, ou un déporté, ou un « requis » du travail (STO ou autre), dont elles attendent avec impatience le retour et sur le sort desquels (en ce qui concerne les déportés surtout) elles n'ont souvent aucune information et pour lesquels elles peuvent craindre le pire.

Un deuxième article traite de l'utilisation des prisonniers de guerre allemands dans l'Yonne, question qui n'est pas sans lien avec la première puisque l'absence de près de deux millions de Français (essentiellement des hommes) retenus en Allemagne entraîne un grave problème de pénurie de main d'œuvre en France, ce qui constitue un obstacle important à la reconstruction et au redémarrage de l'économie.

Un troisième article aborde la question délicate de l'épuration « extrajudiciaire » dans l'Yonne après la Libération, épuration encore intense à l'automne 1944 et qui ne s'est achevée qu'à la fin du printemps 1945.

Dans le numéro 34, à paraître en novembre 2015, seront traités d'autres aspects de cette période, notamment la question de la reconstruction politique, avec les différentes élections qui eurent lieu en 1945, et la question de la mémoire, avec les premières inaugurations de monuments à la mémoire des morts (combattants, résistants, déportés) de la guerre. •

La République devait, après la parenthèse funeste de « l'État français » de Vichy, être reconstruite entièrement sur de nouvelles bases.

Chronologie simplifiée de l'année 1945 dans l'Yonne

/•/

3 janvier 1945	Obsèques de l'écrivain Romain Rolland à Clamecy
13 au 21/01/45	Par ordre des autorités américaines, le couvre feu est fixé entre 23h et 6h du matin pour l'ensemble du département.
28/01/45	Arrestation à Saint-Brieuc de René Ducarme, ex-secrétaire fédéral du PPF de l'Yonne.
3 mars 1945	Condamnation pour collaboration de Lucien Renault, ex-chef départemental du Mouvement Social Révolutionnaire.
12/03/45	Ouverture de la campagne de parrainage par les populations de l'Yonne de certaines localités sinistrées des Vosges et du Haut-Rhin.
22/03/45	Appel du préfet de l'Yonne, Paul Gibaud, aux agriculteurs pour qu'ils livrent les quantités imposées afin d'améliorer le ravitaillement qui demeure très défectueux.
1^{er} avril 1945	Succès de la journée du Déporté.
12/04/45	Condamnation pour collaboration d'Henri Boisaubert de Sens, ancien gérant du journal <i>La Tribune de l'Yonne</i> .
20/04/45	Condamnation à mort de René Grégoire, l'ex-commissaire spécial des RG de l'Yonne.
29/04/45	1 ^{er} tour des élections municipales.
6 mai 1945	Meeting du Parti communiste à Auxerre avec Jacques Duclos.
08/05/45	Manifestations de la Victoire à Auxerre, Sens, Avallon, Tonnerre.
13/05/45	Second tour des élections municipales.
22/05/45	Prise d'armes des troupes américaines à l'aérodrome d'Auxerre.
27/05/45	Première grande réunion d'information des responsables des sections locales du Mouvement national des Prisonniers de guerre et Déportés au Grand Casino à Auxerre.
28/05/45	Georges Carmentrand de Sens, dénonciateur et ancien dirigeant du RNP, est condamné à mort par contumace.
30/05/45	Arrestation de Charles Dufour, ancien chef départemental de la LVF.
5 juin 1945	Obsèques à Auxerre de René Schaeffer, déporté au camp d'Ebensee, décédé le 31 mai 1945 à Brieg, sur le chemin du retour. Jour de deuil pour la ville.
06/06/45	Exécution à 05h 22, dans une carrière des environs d'Auxerre, de l'ex-commissaire spécial René Grégoire.
09/06/45	Inauguration de l'exposition « Crimes allemands » au Foyer du soldat à Auxerre.
13/06/45	Manifestation à Guerchy, en souvenir de la famille Dumont et de Roger Roy tués au combat le 13 juin 1944. Inauguration d'une rue Dumont.
14/06/45	Obsèques d'Édouard Boutier à Villeneuve-sur-Yonne, résistant arrêté le 3 avril 1944, rentré de déportation le 20 mai 1945.
17/06/45	Commémoration de l'exécution par les Allemands de cinq résistants aux Granges-Sambourg le 18 juin 1944. Pose d'une plaque.
25/06/45	Le Journal Officiel publie la décision du Jury d'Honneur et confirme l'inéligibilité de Jean Moreau, maire d'Auxerre pendant l'Occupation.
1^{er} juillet 1945	A Saint-Sérotin, inauguration du monument élevé à la mémoire des trois maquisards fusillés après avoir été torturés par les Allemands le 1 ^{er} juillet 1944.
03/07/45	Cinq cents prisonniers de guerre allemands vont être mis à la disposition du département pour les travaux agricoles.

CHRONOLOGIE

06/07/45	Condamnation pour collaboration d'André Chapuis, ancien responsable auxerrois du MSR. Avallon. Obsèques de Jean Garric, déporté en décembre 1942, rapatrié en juin 1945 de Buchenwald.
14/07/45	Inauguration du monument à la mémoire des résistants du maquis de la Souille tués les 9 et 10 juillet 1944.
19/07/45	Assemblée générale des Comités locaux de libération à Auxerre.
22/07/45	Inauguration de la stèle à la mémoire des cinq résistants du maquis Aillot tombés le 18 juin 1944 dans les bois de Pinagault (Lézennes). Création de l'Association départementale des Internés et Déportés politiques. Elle succède au Mouvement national des Prisonniers de guerre et Déportés dont le rôle est terminé.
28/07/45	Condamnation pour collaboration de Jules Orain, ancien directeur, à Sens, du bureau français d'embauche de la main d'œuvre pour les Allemands.
août 1945	
	Nombreux incidents avec les troupes américaines de la 101 ^e division aéroportée.
01/08/45	Conférence à Guerchy de Louis Breton rentrant du camp de Mauthausen.
04/08/45	Condamnation pour collaboration de Maurice Gauthereau, ancien dirigeant du RNP.
14/08/45	Visite du ministre de l'Air Charles Tillon à l'usine aéronautique de Cravant.
16/08/45	La 101 ^e division aéroportée américaine présente une grande revue sur le terrain d'aviation d'Auxerre pour célébrer son troisième anniversaire. Une stèle est érigée aux Bordes à la mémoire de quatre résistants assassinés par les Allemands.
17/08/45	Service funèbre à l'église Saint-Pierre d'Auxerre à la mémoire de Marcel Felser, mort à Buchenwald.
18/08/45	Stèle apposée à la mémoire de Robert Rallu et Fernand Barbot, deux résistants fusillés par les Allemands au lieu-dit « La Limerie » le 18 août 1944, vers Villeneuve-sur-Yonne.
19/08/45	La cour de justice rend son verdict dans l'affaire des collaborationnistes avallonnais. Cérémonie commémorative et inauguration d'une plaque à la mémoire de Fernand Leuret du groupe Bayard, assassiné le 21 août 1944 à Saint-Julien-du-Sault. Cérémonie commémorative et apposition d'une plaque à Sépeaux en mémoire de 5 résistants du groupe Bayard tués le 23 août 1944.
21/08/45	Henri Martinaud est élu maire d'Auxerre.
23/08/45	Apposition d'une plaque commémorative à Bléneau à l'endroit où est tombé le lieutenant Travers lors de l'attaque d'un détachement allemand, le 23 août 1944.
26/08/45	Commémoration de la libération d'Auxerre.
Fin 08/45	Fêtes de la Libération dans l'Yonne.
1^{er} sept. 1945	
	En l'église de Savigny-sur-Clairis, un service religieux est organisé à la mémoire de Marcel Choupot, chef du premier état-major FFI de l'Yonne.
09/09/45	En présence de Maurice Thorez, le Parti communiste organise les obsèques à Auxerre de « cinq héros de la Résistance ».
23/09/45	Premier tour des élections cantonales.
30/09/45	Second tour des élections cantonales.
7 octobre 1945	
	Cérémonie commémorative à Treigny : inauguration d'un monument à la mémoire des FFI tués le 9 août 1944 lors de l'attaque du maquis du Boutissaint par les Allemands.
21/10/1945	Référendum constitutionnel et élection d'une Assemblée constituante.
29/10/45	Installation du nouveau Conseil général de l'Yonne sous la présidence de Maxime Courtis (SFIO).
4 novembre 1945	
	Sous la présidence de Maria Valtat, le congrès des amis des FTP se tient à Auxerre.
06/11/45	Emile Philippot, ex-maquisard FTP, est condamné à vingt ans de travaux forcés.
11/11/45	Le département commémore « les deux victoires ».
18/11/45	À Grandchamp, inauguration du monument élevé à la mémoire des trois résistants fusillés en août 1944 par les Allemands.
2 décembre 1945	
	Inauguration à Merry-sur-Yonne d'un monument élevé à la mémoire du brigadier forestier Fernand Pierre tué par les Allemands le 20 juillet 1944. Inauguration d'une plaque à Villiers-Louis apposée au monument aux morts à la mémoire de deux prisonniers décédés en captivité.
04/12/45	Scandale à la direction départementale du ministère des Prisonniers de guerre à Auxerre où l'on découvre un trafic de cartes prioritaires de textiles destinées aux rapatriés.
21/12/45	Exécution à la carrière de Chevannes de Marcel Wagner, agent de la Gestapo auxerroise, condamné à mort par la cour de justice de l'Yonne.
23/12/45	Conférence départementale des anciens combattants FTPF. Transformation des statuts de l'association et discussion sur les formes de son intégration à l'ARAC.

Printemps 1945 : le retour des « absents »

- par Joël Drogland -

En mai 1945, alors que la Seconde Guerre mondiale se termine, environ 12 à 15 000 habitants de l'Yonne se trouvent encore sur le territoire allemand, presque tous des hommes. Ils appartiennent à trois catégories, aujourd'hui bien différenciées les unes des autres par les conditions historiques qui ont conduit à leur exil forcé, mais que l'on confondait alors volontiers sous le terme d'« absents », insistant sur la nécessaire union qu'il fallait préserver entre eux.

« Ils sont unis. Ne les divisez pas » proclame une affiche alors apposée à des milliers d'exemplaires sur les murs de l'Yonne et de la France entière. On y voit trois hommes qui ont franchi des barrières brisées, avançant vers le lointain, celui du milieu soutenu par ses deux camarades. On reconnaît aisément un soldat, qui représente les prisonniers de guerre français retenus en Allemagne depuis la défaite de 1940, un ouvrier, qui représente les travailleurs requis par les lois du Service du travail obligatoire de septembre 1942 et de février 1943, un individu chancelant trop faible pour pouvoir avancer seul, représentant la catégorie des déportés, sans qu'aucune différence ne soit faite entre les déportés de répression (résistants et « politiques ») et les déportés « raciaux » (victimes de la persécution des juifs de France). Quelles furent les conditions et les conséquences de leur retour tant attendu ?

Environ 12 à 15000 Icaunais, prisonniers de guerre, travailleurs requis et déportés sont attendus dans l'Yonne

S'il ne nous est pas possible, malgré la précision de nos recherches, de chiffrer les effectifs exacts de chacune de ces catégories, nous pouvons proposer des ordres de grandeur proches de la réalité. Le nombre des Icaunais détenus dans les « Stalags » (pour les soldats et sous-officiers) et les « Oflags » (pour les officiers) en Allemagne est connu avec



Affiche éditée en 1945 par les trois Fédérations nationales de Rapatriés : Fédération nationale des Déportés et Internés patriotes, Fédération nationale des Prisonniers de guerre, Fédération nationale des Déportés du travail (avant que la loi n'interdise cette expression).

précision grâce au recensement effectué par le Centre national d'Information sur les prisonniers de guerre à partir des listes dressées par les Comités locaux de prisonniers de chaque commune. Au printemps 1941, le nombre de prisonniers de guerre icaunais se monte à 10 322 personnes, dont 5 540 pour l'arrondissement d'Auxerre, 2 264 pour celui d'Avallon et 2 518 pour celui de Sens. Nous savons que ce nombre a diminué, au fur et à mesure des mises en congé de captivité et des libérations (il n'est plus que de 9 805 à la mi-janvier 1942), mais nous ne connaissons pas le nombre précis de ceux qui étaient encore dans les camps de prisonniers au printemps 1945, sans doute proche de 8 000, soit près des deux tiers des « absents » icaunais du printemps 1945¹.

Pour la France entière, ce sont environ 900 000 travailleurs qui sont partis en Allemagne, 20% d'entre eux étant des volontaires partis entre 1940 et 1942 (et qui vont évidemment chercher à cacher cette réalité lors de leur retour au printemps 1945),

25% étant partis volontairement au titre de la « Relève », de juin à décembre 1942, tous les autres étant soit des « requis », désignés pour aller travailler en Allemagne à partir de septembre 1942, soit des jeunes partis au titre du STO de février 1943 à août 1944. Pour le département de l'Yonne, une estimation précise est impossible ; nos recherches montrent cependant que le nombre total des départs pour l'Allemagne n'a pas dû dépasser 4 000 à 5 000 personnes². 700 personnes environ, hommes et femmes, furent déportées dans l'Yonne, durant l'Occupation. Environ 500

IL Y A 70 ANS...

hommes et une quarantaine de femmes ont été déportés dans les camps de concentration allemands³. Après avoir croisé les informations provenant des listes d'arrestations, des échanges entre la Préfecture, les Allemands, les services français de police et de gendarmerie, et les listes de convois établies par Serge Klarsfeld, nos recherches nous conduisent à estimer à environ 160 le nombre de juifs déportés dans le département⁴.

La plupart reviennent assez vite, mais tous ne reviennent pas

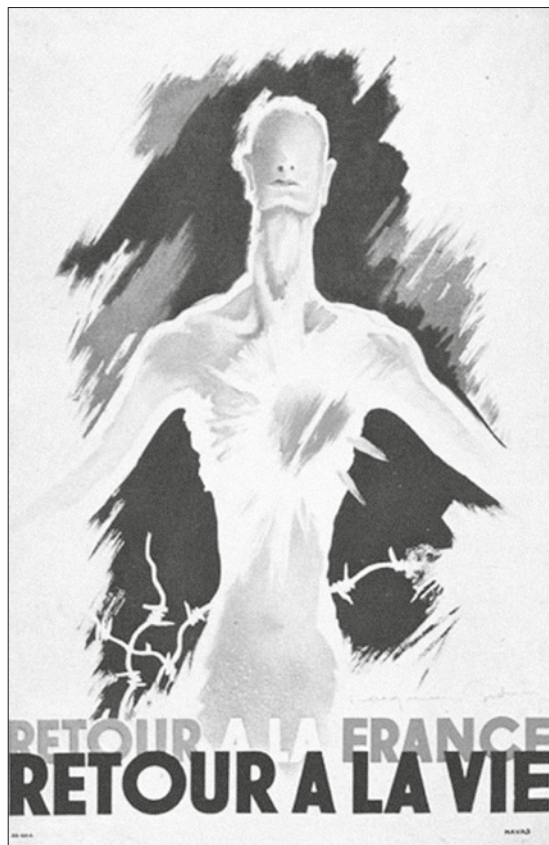
Au cours de leur avance à travers le Reich en ruine, les troupes alliées libèrent les prisonniers de guerre détenus dans les Stalags et les Oflags allemands et découvrent avec stupeur les camps de concentration créés par les nazis un peu partout sur les territoires allemand, autrichien et polonais, et dont le grand public ignorait jusque-là l'existence⁵. Le camp du Struthof, situé dans les Vosges, est le premier découvert : *l'Yonne républicaine* publie le 27 février le témoignage d'un soldat français qui a visité les installations de ce camp, vidé déjà depuis longtemps de ses détenus. Ce journal fait aussi mention pour la première fois d'Auschwitz, le 18 mars 1945, mais aucune distinction n'est alors établie entre les camps de concentration et les camps d'extermination. Ces sinistres découvertes se succèdent ensuite à un rythme rapide, en avril et mai 1945, au fur et à mesure de l'avancée des troupes alliées au cœur de l'Alle-

Au cours de leur avance à travers le Reich en ruine, les troupes alliées libèrent les prisonniers de guerre détenus dans les Stalags et les Oflags allemands et découvrent avec stupeur les camps de concentration créés par les nazis.

magne : Buchenwald est libéré le 11 avril, Bergen-Belsen le 15, Dachau le 29, Mauthausen le 5 mai.

C'est le 18 mars que *l'Yonne républicaine* annonce pour la première fois le retour à Paris des premiers groupes de prisonniers de guerre français, dont font partie une dizaine d'Icaunais. Mais le flux des retours s'amplifie vraiment à partir de la mi-avril et culmine en mai et juin : chaque jour ou presque, le journal publie pendant cette période de longues listes de noms, sans y distinguer les trois catégories de personnes rapatriées, c'est-à-dire les prisonniers de guerre, les « travailleurs déportés » et les déportés. La dernière liste est publiée le 8 juillet et l'on peut penser que, dans l'été 1945, la quasi-totalité des Français et Françaises détenus en Allemagne a été rapatriée en France. Néanmoins, dans *l'Yonne républicaine* du 28 juillet, un prisonnier de guerre rapatrié par les Russes signale qu'il reste encore environ 70 prisonniers de guerre icaunais dans le camp où il se trouvait en Russie occidentale. On sait qu'un certain nombre de prisonniers de guerre et de déportés resteront plus ou moins longtemps dans des camps en territoire russe, le dernier, un « Malgré nous », ne rentrant en Alsace qu'en 1955.

Un rapport du préfet du 31 août 1945 fait état de 7 348 prisonniers de guerre, de 3 266 « requis » (du travail) et de 295 déportés icaunais revenus dans leurs foyers à cette date. Les prisonniers de guerre sont attendus avec impatience. La quasi-totalité des familles est concernée et c'est d'abord vers eux que se tourne l'attention des Français. Dans ce contexte, les déportés ne font l'objet d'aucune compassion particulière. De nombreuses familles de déportés vont pourtant devoir faire leur deuil après une longue attente, qui se poursuit parfois encore sur les quais de gare ou dans les centres d'accueil, car près de la moitié des déportés de répression et la quasi-totalité des déportés juifs ne reviendront jamais. Des familles s'enfoncent dans la douleur du deuil ; certaines vont s'accrocher pendant des mois à l'espoir du retour de l'être cher, espoir qui va en s'amenuisant au fur et à mesure que le temps passe et que les retours se font plus rares, à partir de la fin juin. Certaines familles ne sauront jamais quel a été le sort de leur parent déporté⁶. La quasi-totalité des déportés juifs ne revint pas.



Retour à la France.
Retour à la vie.
Affiche de Raymond Gid, 1945, 120 x 77.

Les conditions administratives du retour : logistique d'État et appel à la solidarité nationale

C'est à Henri Frenay, le fondateur du mouvement de résistance Combat, nommé ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés par le général de Gaulle que le Gouvernement provisoire de la République française a confié la mission cruciale de veiller aux conditions du retour en France des hommes et des femmes expédiés outre-Rhin par l'occupant. Une organisation précise a été conçue : les convois

éviteront au maximum Paris et 173 centres d'accueil trieront les arrivants, aux frontières et dans les grandes villes. Une procédure rigoureuse a été établie : chaque personne passe d'abord un examen médical, puis elle doit répondre ensuite aux questions de la sécurité militaire qui recherche les collaborateurs profitant de la confusion pour regagner la France. On lui accorde une prime d'accueil (1 000 F et la possibilité de changer 100 marks au taux de 20 F), un colis alimentaire, des vêtements civils, un bon de transport et enfin un congé payé d'un mois, renouvelable pour une durée identique sur avis médical. L'ensemble des opérations ne devait pas prendre plus d'une heure et dix minutes.

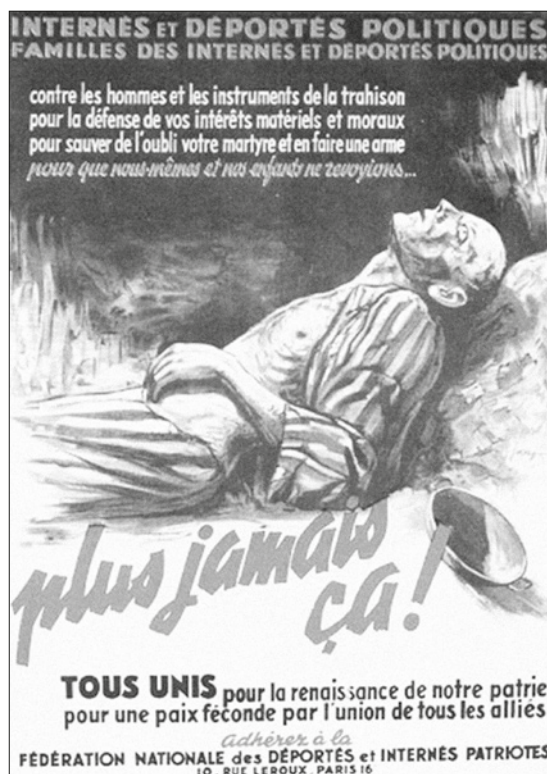
Dans chaque grande ville sont constitués des centres d'accueil similaires à celui de la gare d'Orsay de Paris, qui verra passer la majorité des rapatriés, à l'exception des rescapés des camps de concentration qui doivent passer par l'hôtel Lutétia. En province, l'administration s'appuie sur les Maisons du prisonnier créées sous le gouvernement de Vichy, qui se sont chargées de l'accueil du million de soldats rentrés d'Allemagne entre 1942 et le début de 1944. Les déportés politiques et résistants reçoivent, en plus de la prime d'accueil de 1 000 francs, une prime spéciale de 5 000 francs et ont droit à un bon d'une valeur de 3 000 francs pour l'achat de vêtements ; ils bénéficient, ainsi que leur conjoint, d'un congé payé d'un mois, renouvelable éventuellement pour raison de santé. Les entreprises ou services qui les employaient avant leur envoi en Allemagne sont tenus de les réintégrer dans leur ancien emploi.

Les conditions politiques et psychologiques du retour : ils ne restent pas unis !

Ces mesures officielles sont évidemment bien modestes pour des personnes qui ont tant souffert et dont la santé est bien souvent gravement ébranlée, mais aussi pour les familles qui ont dû faire face aux problèmes matériels provoqués par l'absence d'un chef de famille ou d'un fils. Aussi la solidarité de la population est-elle sollicitée pour essayer de venir en aide à ces personnes et à leurs familles. Des associations, comme l'ADPG (Association départementale des Prisonniers de guerre), organisent des kermesses avec tombolas pour collecter de l'argent, qui est ensuite versé sur un « Livret du prisonnier » géré par les caisses d'épargne. Des collectes de vêtements, de chaussures, de vivres sont organisées également dans les communes. L'ADDIPY (Association départementale des Déportés et Internés politiques de l'Yonne), présidée par le résistant-déporté jovinien Jean Marot, organise des quêtes au profit du Centre d'entraide des déportés, en particulier lors de conférences sur la déportation faites dans le département.

De nombreuses familles ont l'immense joie de retrouver un être cher, père, frère ou mari, mais découvrent souvent un être affaibli physiquement et très marqué moralement.

Plus jamais ça !
Affiche de la
FNDIRP.



Des couples se défont rapidement, par suite des difficultés à se retrouver après tant d'années de séparation ; quelques hommes ont la désagréable surprise d'apprendre l'inconduite de leur épouse pendant leur absence, ou découvrent que la famille s'est agrandie d'enfants dont ils ne peuvent manifestement pas être le père ; d'autres couples s'étaient déjà défaits pendant l'absence du mari⁷.

On parle alors de « travailleurs déportés », ou de « déportés du travail », pour qualifier les travailleurs requis. Si cette expression est défendue par leurs associations, elle est vive-

ment contestée dès 1945 par les associations de déportés politiques et résistants. Elles considèrent en effet que les requis et les jeunes du STO ont eu la possibilité de refuser d'obéir aux ordres de réquisition et qu'ils auraient pu (et dû) rejoindre les rangs des « réfractaires ». Par ailleurs, les personnes travaillant en Allemagne comme travailleurs requis n'ont pas été soumises (sauf exception)

aux terribles conditions de vie et de travail qu'ont connues les déportés dans les camps de concentration. Ceux-ci refusent donc que les travailleurs requis puissent se prévaloir du titre de « déportés »⁸.

Les déportés, au nom de leur engagement précoce dans la Résistance et du prix exceptionnellement douloureux qu'ils avaient payé pour leur courage, auraient voulu également qu'on leur accorde une place à part et un rôle important dans l'épuration et la reconstruction politique et morale du pays. Mais cette revendication ne fut guère entendue et ils eurent rapidement le sentiment d'une ingratitude

IL Y A 70 ANS...

de la société à leur égard, qu'exprime ainsi Jean Puissant : « *Nous ne pûmes jamais faire entrer des déportés dans les jurys des tribunaux chargés de juger les collaborateurs et les criminels. (...) J'aurais voulu que, par sympathie adressée non à nos souffrances mais au fait que nous avions su choisir quand le choix était difficile, nous soyons considérés non comme des victimes mais comme des guides.* »

Cette amertume s'exprime dans diverses interventions des déportés et de leurs associations sur des sujets qui provoquent leur incompréhension et leur colère, en particulier l'épuration, jugée trop lente, trop partielle et trop indulgente, et le retour aux postes dirigeants des administrations de personnes qui avaient soutenu ou servi avec zèle le régime de Vichy. Ils s'insurgent également contre le traitement, qu'ils jugent trop bienveillant, réservé aux prisonniers de guerre allemands utilisés comme main-d'œuvre dans le département.

Les déportés survivants voulurent témoigner de leur terrible et unique expérience

Prisonniers de guerre et requis du travail réintégrèrent rapidement la communauté nationale en trouvant ou retrouvant un emploi, une famille, une raison de vivre. Ils fondèrent et adhérèrent à des associations ayant essentiellement pour but de défendre leurs intérêts, tout en s'efforçant très majoritairement de faire oublier une expérience qui n'était pas glorieuse. Pour les déportés survivants, il n'en alla pas de même.

En effet, les témoignages sur les camps de concentration ont été nombreux et précoces, dès le retour des premiers déportés. C'est ainsi que *l'Yonne républicaine* évoque les horreurs du camp mouroir de Bergen-Belsen dès le 21 avril, à peine une semaine après que ce camp eut été libéré par les Anglais. Le 28 avril paraissent de courts articles concernant le nombre de morts des camps de Buchenwald et de Bergen-Belsen, ainsi qu'un témoignage d'une rescapée du camp de Ravensbrück. Le 4 mai, un article intitulé « Les atrocités de Buchenwald » apporte le témoignage de Jean Rieg, jeune déporté auxerrois. Quelques jours plus tard, le 8, le journal publie le témoignage de Simon Igel, jeune juif auxerrois rescapé du camp d'Auschwitz III- Monowitz. Le 7 juin, c'est un récit de Lucien Labussière, évoquant à nouveau le camp de Buchenwald. D'autres articles signalent le retour de déportés connus, comme Jean Puissant, Lazare Bertrand, les abbés Voury et Bruni etc. Dans un article daté du 21 juin, un déporté évoque longuement l'agonie et la mort, due à l'épuisement et à la dysenterie, d'Irène Chiot au camp de Bergen-Belsen au début juin 1945.

Les autres journaux du département ne sont pas en reste. *Le Travailleur de l'Yonne* publie en mai et juin de nombreux articles et témoignages sur les camps de concentration, dont un témoignage de Jean Rieg sur Dora, le 11 mai 1945, et un de Marcel Plaut, de Champignelles, sur Buchenwald,

Au cours de leur avance à travers le Reich en ruine, les troupes alliées libèrent les prisonniers de guerre détenus dans les Stalags et les Oflags allemands et découvrent avec stupeur les camps de concentration créés par les nazis.

le 25 mai. *La Vie de l'Yonne* publie le 1^{er} juin un témoignage de Jean Puissant, résistant de Villeneuve-sur-Yonne, sur Buchenwald. Enfin, en août et septembre 1945, *l'Yonne républicaine* publie à trois reprises des extraits du livre *La Colline sans oiseaux. 14 mois à Buchenwald* que vient de publier Jean Puissant.

Par ailleurs, une exposition de photos prises dans les camps de concentration nazis et intitulée « Crimes allemands » est inaugurée par le préfet de l'Yonne le 9 juin au Foyer du Soldat, rue Paul Bert, à Auxerre et connaît une forte fréquentation dont rend compte la presse. Des films sont présentés dans les cinémas, montrant les images hallucinantes tournées notamment à Bergen-Belsen et Buchenwald. Des conférences sont faites également sur ce thème dans différentes localités de l'Yonne par des déportés dès le printemps 1945. Quelques-uns vont même rédiger et publier rapidement leurs témoignages : c'est le cas de Jean Puissant dont l'ouvrage, cité précédemment, paraît dès le mois d'août 1945, trois mois à peine après son retour de Buchenwald, et qui est un des tout premiers témoignages publiés en France. C'est le cas aussi de Cécile Lobry, résistante de Sens et déportée, qui publie dès son retour dans *L'Eclairer de l'Yonne* une série d'articles qui sont ensuite édités sous le titre *Bagnes de femmes*. Trois ans plus tard, le docteur Ragot, de Sens, publie ses souvenirs de déporté du Struthof et de Dachau sous le titre *NN*.

Enfin a lieu dans l'Yonne, au cours de l'année 1946, ce que les déportés qui l'ont créée appellent « la croisade des déportés » : des déportés, hommes et femmes, tiennent au moins une vingtaine de conférences un peu partout dans l'Yonne, au cours desquelles ils décrivent les réalités inimaginables du système concentrationnaire et témoignent des terribles souffrances qu'ils ont endurées⁹.

Les déportés survivants ne se sont donc pas tus, comme on l'a trop souvent dit et écrit, beaucoup au contraire ont eu à cœur de témoigner tout de suite, dès leur retour, des horreurs de l'univers concentrationnaire nazi, et les médias de l'époque se sont fait assez largement l'écho de leurs récits¹⁰. Ils mirent en évidence les quatre raisons majeures qu'ils avaient de témoigner : informer les populations des conditions terribles et uniques de la déportation, marquer leur fidélité à leurs camarades morts au camp, vaincre la peur de ne pas être crus, enfin se soulager d'un fardeau qui les écrasait et les empêchait de (re)vivre.

Mais l'attention et l'intérêt de la population, très vifs au début lorsque parurent les premières informations sur les camps de concentration, faiblirent rapidement. Elle se détourna bientôt de ces récits qu'elle accueillait désormais avec gêne, ou même indifférence. Beaucoup de gens songeaient à leurs propres souffrances, sans réaliser le gouffre

qui les séparait de celles subies par les déportés. Ces derniers, confrontés à l'incompréhension et surtout au désir de leurs compatriotes d'oublier ces horreurs et de tourner au plus vite la page, éprouvèrent une réelle amertume : les uns se replièrent sur leurs douloureux souvenirs, les autres, les plus nombreux, se lancèrent dans la vie avec le désir d'oublier au plus vite, quitte pour certains à ne réaliser que beaucoup plus tard leur besoin de témoigner¹¹. •

Notes

1. ADY, 1 W 644 à 650.
2. ADY, 1 W 22 à 1 W 25, 1 W 360, 1 W 385 à 1 W 456. Jean-Marie D'Hoop, *La main d'œuvre française au service de l'Allemagne*, Revue d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, n° 81, janvier 1971, p.73-88.
3. C. Delasselle, J. Drogland, F. Gand, T. Roblin, J. Rolley, *Un département dans la guerre 1939-1945. Occupation, Collaboration et Résistance dans l'Yonne*, Tirésias, 2007, chap. 13.
4. Idem, chap. 7 et Jean Rolley, *La persécution des juifs de l'Yonne*, Yonne Mémoire n° 25, mai 2011.
5. L'ouvrage le plus récent sur la découverte des camps est celui d'Annette Wiewiorka, 1945, La Découverte, Seuil, 2015.
6. C'est le cas pour André Vildieu, résistant de Coulanges-la-Vineuse qui a été libéré en mai 1945 par les troupes soviétiques et a alors envoyé trois lettres à sa famille, qui a été hospitalisé à Schwerin le 25 mai, puis dont on perd ensuite définitivement la trace.
7. Pour l'ensemble de la France, le nombre des divorces est d'ailleurs deux fois plus important en 1945 et 1946 que dans les années qui précédèrent la guerre.
8. Il fallut cependant attendre 1974 pour que soit engagé un procès par cinq associations de déportés contre la « Fédération nationale des Déportés du travail », et 1979 pour qu'un jugement contraigne cette dernière à changer de nom et qu'elle adopte alors le titre de « Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé ». En 1992, un arrêt de la cour de cassation confirma l'interdiction faite aux travailleurs requis de se prévaloir du titre de déporté, décision qui suscita parmi eux une vive amertume.
9. Parmi les conférenciers, citons Mesdames Lobry et Marien, les abbés Bruni et Bouillier, Jean Marot, René Aubin, les docteurs Ragot et de Larebeyrette, René Regnard, Simon Legouge etc. Voir la fiche consacrée par Arnaud Fouanon à cette « croisade des déportés » dans le cédérom de l'ARORY, *La Résistance dans l'Yonne*.
10. Ce phénomène n'est pas particulier à l'Yonne : Annette Wiewiorka a recensé plus de cent ouvrages publiés sur la déportation dans les années 1945-1947, mais seulement sept en 1948 (*Déportation et Génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, 1995).
11. Ainsi Jean Léger, déporté à 17 ans au Struthof puis à Dachau, qui publie en 1998 le récit de son expérience concentrationnaire sous le titre *Petite chronique de l'horreur ordinaire*.

L'exceptionnel voyage de retour de Lazare Bertrand, maire de Sens

Elu maire de Sens le 8 janvier 1936 à 51 ans, Lazare Bertrand, homme de la droite nationaliste, militant des Croix-de-Feu puis du Parti social français, reste dans la logique de son engagement politique en adhérant à la Révolution nationale et en se ralliant au régime du maréchal Pétain, qui le confirme en 1941 dans ses fonctions de maire. Il est néanmoins arrêté comme otage dans le cadre d'une vaste opération allemande qui vise des notables de toute la France, le 14 juin 1944, et déporté au camp de Neuengamme. Jamais les Allemands ne sauront qu'il était membre du mouvement de résistance « Ceux de la Libération ». Les 366 otages français arrivèrent au camp le 18 juillet 1944 et furent logés dans des baraques spéciales. Lazare Bertrand ne connut pas l'horreur de la déportation, il ne fut astreint ni aux appels ni au travail forcé, mais la nourriture était tout à fait insuffisante et il était d'une maigreur effrayante à la fin de son séjour.

Architecte, ayant pu se procurer un crayon et du papier grâce à un confrère qu'il retrouva, Lazare Bertrand tint clandestinement un journal personnel, écrit en caractères minuscules. De retour à Sens, il le fit dactylographier mais il ne fut pas édité. Ce sont les notes prises au jour le jour d'un homme qui vit au bord de l'enfer. La première partie du journal concerne la vie au camp de Neuengamme. La seconde partie raconte l'évacuation du camp et le stupéfiant voyage de retour dans un convoi organisé par la Croix-Rouge suédoise.

Lazare Bertrand nous raconte l'épopée de ce convoi qui traverse une Allemagne écrasée par les offensives alliées en avril 1945. En même temps qu'il écrivait, Lazare Bertrand dessinait. Il ramena avec lui plusieurs dizaines de dessins réalisés au crayon sur des papiers de fortune¹.

Lazare Bertrand n'est pas un déporté ordinaire, il est le témoin de la situation des déportés d'honneur dont il fait



Dessin de Lazare Bertrand, *La queue pour être pendu*.
Les Carnets de Lazare Bertrand, maire de Sens, otage déporté à Neuengamme, présentés et commentés par Joël Drogland, ANACR/Société Archéologique de Sens, 1999.

IL Y A 70 ANS...



partie, mais il est aussi le témoin, de l'autre côté des barbelés, du sort des déportés ordinaires sur lequel il réalise plusieurs de ses dessins. La force du texte et des dessins vient du fait qu'ils sont un reportage en temps réel, sans le recul du temps ; et de ce fait d'un grand intérêt historique.

Le récit de son retour est stupéfiant et passionnant. Les otages quittent le camp le 10 avril 1945, dans un convoi organisé par la Croix-Rouge suédoise qui a négocié ce transfert avec les nazis et que dirige le comte Folke-Bernadotte. Lazare Bertrand se fait le reporter, au jour le jour et d'heure en heure, d'une équipée qui dure plus de cinq semaines et le conduit à traverser l'Allemagne et la Tchécoslovaquie, entre les deux fronts américain et soviétique, dans le cadre de l'écroulement du Reich, des combats, des bombardements, de l'effondrement militaire et administratif, cinq semaines dangereuses mais qu'il juge passionnantes. Le convoi passe par les camps de Flossenbourg et de Theresienstadt, emprunte la vallée de la Moldava et s'arrête en gare de Lubénice puis de Kranice. Le 14 mai, les autobus du convoi gagnent Prague, puis la ligne de contact entre les troupes soviétiques et américaines, et arrivent enfin à Nuremberg et Würzburg. Le 19 mai 1945, 39 jours après avoir quitté Neuengamme, Lazare Bertrand atterrit au Bourget dans un avion américain.

Quelques extraits :

11 avril. 15 heures 22. Sortons du camp en tête d'une caravane imposante d'une vingtaine de magnifiques cars blancs de la Croix-Rouge suédoise. Les chauffeurs nous glissent immédiatement quelques cigarettes. Larmes de joie. Les premières larmes depuis très longtemps (...) Nous prenons la grande route de Berlin (...)

13 avril. 9 heures. Nous faisons entre les deux fronts et à leur proximité, un voyage merveilleux qu'un reporter payerait les yeux de la tête.

14 avril. Après notre deuxième nuit dans nos cars et 700 kilomètres de route, nous arrivons vers treize heures au camp de Flossenbourg (...)

Plan de l'itinéraire suivi par Lazare Bertrand. *Les Carnets de Lazare Bertrand, maire de Sens, otage déporté à Neuengamme*, présentés et commentés par Joël Drogland, ANACR/Société Archéologique de Sens, 1999.

15 avril. Nous sommes arrivés hier au soir à minuit dans le fort de Theresienstadt (...)

29 avril. 13 heures. Vallée de la Moldava. Site charmant à quelques kilomètres de Prague (...) 15 heures. Nous contour-nons Prague (...)

5 mai. 15 heures. La radio tchèque contrôlée par les Boches annonce à l'instant que l'on se bat à Prague.

7 mai. 19 heures 30. Que se passe-t-il ? De l'autre côté de la mare et de nos barbelés, à moins de cent mètres de tout le groupe rassemblé en un instant, les compagnies (de jeunes Slovaques) à l'entraînement (...) se sont tournés vers nous et (...) ont entonné un chant, un hymne, une prière ? (...) Les hostilités seraient en effet terminées. 21 heures. Feux de joie sur toutes les montagnes environnantes.

15 mai. Nous sommes à Pilsen. Il est six heures du matin (...). Partis de Prague sans autre avatar, nous avons roulé jusqu'à la ligne de séparation d'influence russo-américaine. Le premier petit poste américain s'est borné à saluer notre passage et gros a été notre soupir de satisfaction en rentrant dans cette zone occidentale de l'Europe, antichambre pour nous de la France maintenant véritablement entrevue (...)

18 mai. 16 heures. Poursuivons notre route. Nous venons de traverser Nuremberg qui semble avoir été une admirable ville dont il ne reste plus que quelques façades de maisons debout, pas une d'elle étant intacte. L'Allemagne paye.

19 mai. Il est maintenant sept heures trente. Nous sommes rassemblés, attendant les cars qui vont nous transporter sur l'un des trois ou quatre champs d'aviation qui entourent Würzburg.

10 heures 45. On décolle. Temps splendide, et nous volons... vers la France... là-bas, dans la brume ? A quelques deux-cents kilomètres, un rien (...) Nous survolons le Palatinat. Voilà le Rhin (...) Verdun. Douaumont. La tranchée des baïonnettes. Le Chemin des Dames. La Marne. La banlieue.

11 heures quarante-cinq ? Heure française parbleu ! ON ATTERRIT ! A cinquante mètres de nous la gare du Bourget ! Entre elle et nous, sur deux rangs qui nous ouvrent un chemin et quel chemin, dans un garde-à-vous impeccable, l'Armée de l'air française nous présente les armes. Et nous passons, pitoyables mais fiers ! Peut-être après tout avons-nous mérité cela ! Et «CELA» en une minute qui m'a paru durer un siècle a sans doute et déjà, payé ce voyage, ce long voyage que j'ai fait au plus profond de la plus effroyable misère. •

Note

1. Les dessins furent exposés au Musée de l'Ordre de la Libération à Paris et au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon. L'ensemble formé par les cinquante pages dactylographiées du journal personnel et les 40 dessins, tous d'une grande qualité, constitue un témoignage historique de grande valeur, édité en 1999 par l'ANACR de l'Yonne et la Société Archéologique de Sens, sous le titre *Les Carnets de Lazare Bertrand*.

Cécile Lobry témoigne dans la presse dès son retour en mai 1945

Cécile Lobry a 42 ans en 1943, elle habite à Sens, est l'épouse d'un agent d'assurances et a plusieurs enfants. Elle dirige avec le docteur André Ragot une filière d'évasion par l'Espagne, pour de jeunes Sénonais désireux de rejoindre la France libre à Londres. Cette activité est venue à la connaissance du sous-préfet collaborationniste Stéphane Leuret qui fait ouvrir une enquête. Elle est arrêtée le 24 mars 1943 à Sens, par la police française. Accusée d'être « le chef d'une organisation destinée à faire passer, par l'Espagne, des gens à la dissidence », elle est interrogée par les inspecteurs de la Gestapo dijonnaise.

D'abord écrouée à Sens le 25 mars, sous l'inculpation d'« atteinte à la sécurité du pays en temps de guerre », elle est ensuite transférée à Auxerre où elle est emprisonnée et interrogée par le Dr Sommer du Tribunal militaire allemand, puis à Paris, le 9 octobre 1943, en compagnie du docteur Ragot qui a été arrêté le 2 juillet 1943, et détenue à Fresnes. Le 15 novembre, classée NN, elle est déportée en Allemagne, dans un wagon cellulaire, en tenue d'infirmière de la Croix-Rouge (blouse, pèlerine, voile, gants blancs et insignes). Elle y est détenue dans diverses prisons : Aix-la-Chapelle (où elle reste près de dix mois), Sieburg, Cologne, Hanovre, Magdebourg, Gomers, puis le 29 décembre 1944, elle est envoyée au camp de Ravensbrück.

Cécile Lobry quitte le camp de Ravensbrück avec un convoi de la Croix-Rouge suisse, le 5 avril 1945. Ses camarades et elles sont les toutes premières rapatriées ; elle passe par la Suisse, puis Lyon et arrive à Sens le 14 avril 1945.

Cécile Lobry publie un récit de son calvaire, de mai à juillet 1945, dans les colonnes de *L'Eclair de l'Yonne*, journal bi-hebdomadaire du mouvement Libération-Vengeance, imprimé à Sens. Le journal édite ensuite les articles de Cécile Lobry sous la forme d'une brochure d'une trentaine de pages intitulée *Bagnes de femmes*.

L'originalité de l'expérience de Cécile Lobry réside dans ses longs séjours en prison où la situation est moins insupportable que dans le camp où elle arrive en décembre 1944. Son récit est moins détaillé que ceux des autres résistants icaunais qui témoignèrent après elle, mais il expose l'essentiel, il fut l'un des premiers et il parut dans un journal qui était alors très lu dans le Sénonais (il tirait à plus de 5 000 exemplaires) et tandis que les responsables de son arrestation étaient traduits devant la justice. •

Jean Puissant publie *La colline sans oiseaux, 14 mois à Buchenwald, l'une des toutes premières analyses de l'univers concentrationnaire*

Enseignant au cours complémentaire de Villeneuve-sur-Yonne, blessé de la campagne de 1940 et handicapé, Jean Puissant est membre du mouvement de résistance Libération-Nord. Victime de la trahison d'« Etienne », un responsable clandestin de la Résistance retourné par la Gestapo, Jean Puissant est arrêté le 23 octobre 1943 devant ses élèves auxquels il est en train de faire cours. Emprisonné à Auxerre, il est transféré à Dijon, puis conduit au camp de Compiègne-Royallieu pour être déporté. Il effectue le voyage vers le camp de Buchenwald dans un wagon pour malades, dans des conditions un peu moins horribles que les autres déportés. Il arrive au camp dans la nuit du 26 janvier 1944. Son état de santé le fait interner au block des invalides (block 56).

Le camp est libéré par les Américains le 11 avril 1945, et Jean Puissant est rapatrié en camion avec la Mission du Père Rodhain qui quitte le camp le 20 avril. Quelques jours plus tard, il est à Sens. Jean Puissant avait déjà publié un recueil de poésies et un ouvrage sur les patois de l'Yonne, avant son arrestation. Il avait deux autres ouvrages sous presse au printemps 1945 (un roman policier écrit en déportation et un ouvrage sur le folklore de la Basse-Bourgogne) quand il publie, le 31 août 1945, ses souvenirs de déportation

sous le titre *La colline sans oiseaux. 14 mois à Buchenwald*. Rédigé en mai et juin 1945, dès son retour, il s'agit d'un livre de 210 pages, construit en 14 chapitres et comportant un plan très clair du camp réalisé par Puissant lui-même. C'est un des tous premiers témoignages détaillés de l'univers concentrationnaire

Jean Puissant, blessé de guerre et invalide, a passé une année complète au block 56, celui des invalides, dont il décrit « la puanteur irrespirable de la baraque ». On trouve dans son livre des descriptions dantesques de ce block surpeuplé, mais on y trouve aussi tous les éléments qui caractérisent ce que l'on appellera bientôt l'univers concentrationnaire et qu'il est l'un des tous premiers témoins qui le fasse découvrir : le voyage vers le camp, l'arrivée au camp, la description du camp (son organisation, sa topographie, sa grande place d'appel, ses baraquements, son infirmerie, son four crématoire), la hiérarchie du camp (le chef de camp, les SS, les Kapo, les chefs de block, les Stubendienst), la description de la vie quotidienne (le lever dans le froid nocturne, la souffrance des interminables appels, la nourriture très insuffisante, les corvées, les Kommandos de travail journalier, les souffrances physiques et les humiliations, la désespérance et l'espoir qui revient), la déshumanisation (qui passe par le déshabillage, le rasage, la tonte, la désinfection, la remise de vêtements et de chaussures complètement dépareillées, d'un numéro matricule à coudre sur le vêtement), les relations humaines entre les déportés (camaraderie, fraternité, mais aussi perte de sa dignité, bassesse, égoïsme, repli sur soi), la violence permanente et arbitraire, le lent épuisement physique et moral, la faim, la soif, la douleur, la peur, l'omniprésence de la mort, et le manque de respect à l'égard des cadavres, enfin la volonté de tenir, de ne pas mourir. De ce point de vue, Jean Puissant fait preuve d'une étonnante force d'âme, refusant la faim dont il parvient à ne pas souffrir et organisant sa résistance morale et physique pour rester lui-même. •

L'épuration extrajudiciaire après la Libération

- par Claude Delasselle -

On appelle ainsi, par opposition à l'épuration judiciaire accomplie par les tribunaux d'exception, cour de justice et chambre civique, mis en place après la Libération, les meurtres ou tentatives de meurtres perpétrés sans jugement sur des personnes accusées de collaboration, de dénonciation ou d'autres actes hostiles à la Résistance.

On parle aussi d'épuration « sommaire » ou « sauvage ». Rappelons que cette épuration extrajudiciaire a pris une très grande importance dans l'Yonne puisque le nombre de meurtres perpétrés dans ce cadre, pour la période allant d'août 1943 à juin 1945, se monte à 377 (245 hommes et 132 femmes) pour l'ensemble du département¹.

Chronologie de l'épuration extrajudiciaire dans l'Yonne

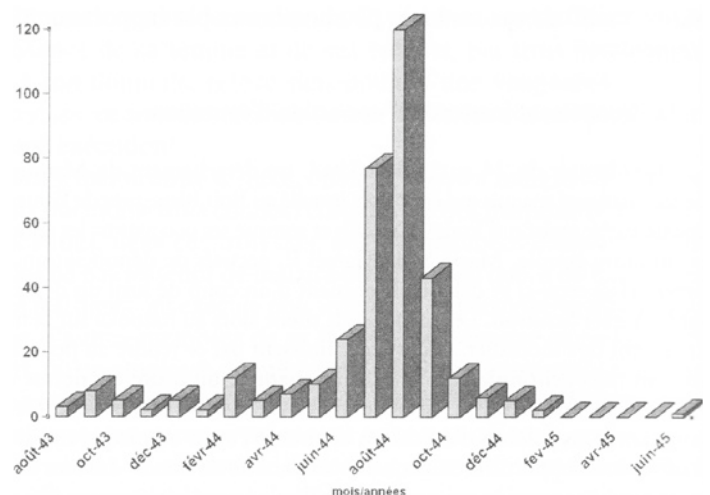
Les premiers meurtres entrant dans le cadre de l'épuration extrajudiciaire ont eu lieu à la fin août 1943. On dénombre 29 morts et une quinzaine de blessés entre la fin août et la fin décembre 1943. Mais c'est bien sûr pendant l'année 1944 que les chiffres de l'épuration extrajudiciaire vont monter en flèche, pour culminer au cours du mois d'août. De début janvier à fin mai 1944, alors que l'activité des maquis est encore assez réduite, le nombre de tués est de 38 et le nombre de blessés est de 4. Le seul mois de juin connaît 34 meurtres et deux blessés. L'été 1944 voit les chiffres bondir : 88 tués et 7 blessés en juillet ; 114 tués en août (jusqu'au 28).

On aurait pu penser qu'après la libération du département² les actions d'épuration extrajudiciaire auraient diminué puis cessé rapidement. Il n'en est rien et on peut s'étonner de voir des actions entrant dans ce cadre se produire plusieurs semaines ou même plusieurs mois après la Libération. Au total, et avec les réserves nécessaires dues à l'imprécision relative des sources³, on dénombre, sur l'ensemble

Mais c'est bien sûr pendant l'année 1944 que les chiffres de l'épuration extrajudiciaire vont monter en flèche, pour culminer au cours du mois d'août.

du territoire du département, 74 personnes (44 hommes et 30 femmes) tuées après le 28 août dans des actions d'épuration extrajudiciaire. Entre le 28 et le 31 août, 6 personnes ont été tuées ; en septembre, on constate même que le nombre des personnes tuées (42) est plus élevé qu'en juin 1944. Le nombre des exécutions diminue ensuite sensiblement mais reste encore important, davantage qu'au printemps 1944 : 12 en octobre, 6 en novembre, 5 en décembre et 2 en janvier 1945. On ne note plus ensuite aucun meurtre de ce type au printemps 1945 mais en juin, un ouvrier agricole est encore exécuté sommairement, accusé d'avoir dénoncé son patron, mort en déportation, pendant la période de l'Occupation. Enfin trois personnes d'une même famille, accusées d'avoir été des collaborateurs, se suicident le 21 juin 1945 au hameau de Puits-de-Bon, sur la commune de

Graphique : Chronologie de l'épuration extrajudiciaire dans l'Yonne (réalisation Bernard Dalle-Rive)





Femme tonde à Avallon, été 1944.
(Archives privées Pierre Buret)

Noyers-sur-Serein, après avoir tué un prisonnier de guerre rentré depuis peu et s'être défendues pendant plusieurs heures dans leur ferme assiégée par des gendarmes⁴.

Punir les « collabos »

Il est donc évident que la Libération et le départ des Allemands n'ont pas mis fin immédiatement à ce qui ressemble fort à une guerre civile qu'a connu le département de l'Yonne (et l'ensemble de la France, avec des intensités variables selon les régions) pendant l'été 1944. Les haines restent fortes, la volonté de punir les « collabos », les « traîtres », les dénonciateurs, les profiteurs est renforcée par le sentiment que beaucoup de coupables ont échappé, ou vont échapper à la justice, trop lente à se mettre en place (la cour de justice de l'Yonne ne commence à exercer ses fonctions qu'en novembre 1944). Il ne s'agit plus, comme avant la Libération, d'éliminer des personnes qui sont ou pourraient se montrer dangereuses pour la Résistance, il s'agit tout simplement d'esprit de vengeance, renforcé par la conviction que la justice légale se montrera forcément trop clémentine envers ceux que beaucoup considèrent comme des criminels pour lesquels seule la mort peut constituer une punition à la hauteur de leurs « crimes »⁵. Le même état d'esprit explique la progression très forte des attentats à l'explosif contre les biens (maisons, commerces, entreprises, véhicules, etc.), qui se multiplient à l'automne 1944 et surtout au printemps 1945. Alors qu'il n'y avait eu que 9 attentats à l'explosif en 1943, et 8 de janvier à fin août 1944, on en dénombre 7 de septembre à décembre 1944 et 20 entre janvier et juin 1945. 27 attentats ont donc été perpétrés contre des biens après la Libération, contre seulement 17 avant. Il s'agit d'actions punitives exercées contre

Il est donc évident que la Libération et le départ des Allemands n'ont pas mis fin immédiatement à ce qui ressemble fort à une guerre civile...

des personnes accusées d'avoir été des collaborateurs, mais aussi contre des commerçants ou des entrepreneurs accusés d'avoir profité du marché noir ou des circonstances pour s'enrichir. N'excluons pas non plus qu'il ait pu s'agir, dans certains cas, de rivalités professionnelles ou d'assouvir des haines personnelles. Ajoutons à ces attentats de nombreux actes de malveillance (incendies de meules de pailles ou de récoltes, dégradations volontaires sur des habitations ou du matériel) qui peuvent en partie sans doute se rattacher à une volonté punitive.

La répartition géographique des attentats contre des biens matériels est très parlante : sur les 27 attentats commis après la Libération, 13 ont été commis à Migennes, (auxquels on pourrait sans doute ajouter un à Laroche et un à Cheny) et trois ont été commis à Joigny. Si l'on élargit un peu le cercle, on constate que la quasi-totalité de ces attentats de l'après-libération ont été commis dans un rayon de 25 km autour de Migennes, deux seulement se trouvant hors de ce périmètre. Nous n'avons pas d'explication définitive de ce phénomène, nous pouvons seulement hasarder quelques hypothèses : l'existence à Migennes d'un groupe de résistance, le groupe Camille dirigé par Alphonse Chanard, qui a manifesté une forte activité « épuratrice » au moment de la Libération et dans les mois qui ont suivi ; le fait que la résistance cheminote ait été très active au dépôt ferroviaire de Laroche-Migennes et qu'il restait sans doute des stocks d'explosifs non utilisés...

Il faut aussi signaler un grand nombre d'actes de rançonnements ou de réquisitions forcées (voitures, bétail, marchandises, etc.) exercés envers des personnes accusées de marché noir ou d'avoir refusé de ravitailler les maquis. Ainsi, le

30 août, 4 FFI armés ont rançonné trois viticulteurs de Saint-Bris-le-Vineux, sous le prétexte qu'ils avaient fourni du vin de mauvaise qualité à un maquis de l'Yonne pendant l'été 1944 !

Enfin n'oublions pas les tontes de femmes pratiquées surtout le jour de la Libération ou les jours suivants, à peu près partout dans le département (Auxerre, Sens, Avallon, Joigny,

Migennes, Chablis, Saint-Florentin, Villeneuve-sur-Yonne, etc.). Mais là encore, des actes de ce genre ont été commis bien après la Libération, comme à Avallon où un sergent-chef du régiment « Verneuil » se permet de tondre des femmes à la prison, et même plusieurs femmes de la bonne société avallonnaise à leur domicile, le 21 octobre !

L'impuissance des autorités

Bien entendu, les autorités mises en place à la Libération ont tenté de mettre fin le plus rapidement possible à ces actes qui troublent profondément la population. Dès le 24 août, le préfet et le CDL ont fait arrêter un grand nombre de personnes que l'opinion publique accusait de collaboration et les ont fait interner, à la prison d'Auxerre notamment, puis à la caserne Gouré, essentiellement pour les soustraire

L'ÉPURATION

à des vengeances avant que la justice ne puisse statuer sur leur sort. Beaucoup ont été libérées ensuite, quand les charges pesant contre elles semblaient inexistantes ou trop incertaines. En septembre, le préfet multiplie les appels au calme, relayé par le CDL, les CCL et les quelques CLL existants, comme celui d'Auxerre⁶. Mais il faut bien dire que le discours dominant de la part de ces structures exceptionnelles créées au moment de la Libération est plutôt un appel au châtement des « traîtres » et des « collabos », réitéré dans la presse pendant tout l'automne 1944, avec le regret constamment exprimé que la justice soit si lente à se mettre en place et à accomplir la juste tâche de l'épuration légale, ce qui pouvait encourager ceux qui entendaient se substituer à une justice jugée défailante.

Il faut préciser enfin que pratiquement aucun de ces actes d'épuration, meurtres, tentatives de meurtre ou attentats contre les biens effectués après la Libération n'ont été punis et leurs auteurs condamnés, que les enquêtes menées par la gendarmerie après la guerre n'ont en général mené à rien, faute de témoins prenant le risque de parler, les gendarmes ayant été parfois eux-mêmes, comme dans la région de Charny, menacés de mort s'ils persistaient à mener leur enquête...

Quelques exemples d'actes d'épuration extrajudiciaire accomplis au moment ou après la Libération :

Le 23 août 1944, à Migennes, des hommes du groupe Camille d'Alphonse Chanard exécutent, devant une foule nombreuse, les deux frères G., d'origine italienne, accusés (au moins l'un d'eux) d'être des « collabos » ; le même groupe procède à l'arrestation de 29 femmes, dont 16 sont tondues et frappées ; de nombreux actes de rançonnement sont commis dans les semaines qui suivent par ce groupe, auquel on peut aussi sans doute attribuer le meurtre de C., architecte, commis devant sa femme et ses enfants à Guerchy, le 28 août⁷, ainsi que plusieurs attentats à l'explosif.

Le 3 septembre, sept personnes sont massacrées à la mairie de Villiers-sur-Tholon ; des témoignages attribuent cette tuerie à des résistants de la région de Charny, déjà responsables de nombreuses exécutions sommaires dans cette région.

Le 14 septembre, Céline V. est exécutée à Coulanges-la-Vineuse, accusée d'avoir dénoncé André Vildieu, un résistant du Front national ; sa mère et son frère avaient déjà été exécutés le 13 août.

Le 22 septembre, Marcel B., ancien militant trotskyste, est enlevé à son domicile d'Auxerre ; son cadavre, décapité, est retrouvé fin décembre dans les bois de Seignelay ; il s'agit vraisemblablement d'une exécution à motif politique, perpétrée par des membres auxerrois du PCF.

Le 27 octobre, Eugène V., accusé d'être un « collabo » et détenu à Joigny, est tué à coup de revolver alors qu'il sortait de la prison encadré par des gendarmes pour être transféré à Auxerre.

Le 1^{er} novembre, près de Charny, trois frères M., d'origine luxembourgeoise, sont exécutés (et un quatrième blessé) ;

Pratiquement aucun de ces actes d'épuration, meurtres, tentatives de meurtre ou attentats contre les biens effectués après la Libération n'ont été punis et leurs auteurs condamnés.

les accusations de marché noir portées contre eux masqueraient en fait une rivalité autour d'une femme.

Le 6 janvier 1945, au hameau de Chasseigne, sur la commune d'Escamps, Mme R. est exécutée par des inconnus ; son mari et son fils avaient déjà été enlevés et exécutés le 9 juillet 1944 par des membres de la compagnie FTP Pierre Dumont ; sa fille, tondue et violée, avait été ensuite relâchée par ses ravisseurs. •

Notes

1. Ces chiffres sont un peu plus élevés que ceux que nous avons retenus (349) dans le chapitre 17 de notre publication *Un département dans la guerre. 1939-1945. Occupation, Collaboration et Résistance dans l'Yonne* (éditions Tirésias, 2007). Depuis cette publication, nous avons en effet retrouvé une vingtaine d'autres cas d'épuration extrajudiciaire dans les archives ou grâce à différents témoignages, écrits et oraux, ainsi que la confirmation de la mort de certaines personnes enlevées, preuve que cette étude ne pourra jamais être considérée comme absolument définitive et que ce total, impressionnant, est sans doute encore inférieur à la réalité.

2. La date que nous avons retenue pour la Libération est celle de Tonnerre, le 28 août. A cette date, et même si des petits groupes d'Allemands en retraite circulent encore sur le territoire du département, on peut considérer que l'Yonne est libérée.

3. Une étude de ce genre est toujours délicate : d'abord on ne sera jamais sûr que certains meurtres ressortent bien de l'épuration extrajudiciaire et qu'il ne s'agit pas de crimes de droit commun, ou de vengeances personnelles, sans rapport avec des motifs politiques ; d'autre part on a retrouvé, souvent des mois après la Libération, des cadavres qu'il n'a pas été possible d'identifier et dont on ne sait pas si leur mort s'est produite avant ou après la Libération ; enfin on ne sait pas quel a été le sort, funeste très probablement, de certaines personnes enlevées dans les mois qui ont précédé la Libération. Tous les chiffres que nous avançons sont donc à prendre comme des ordres de grandeur et non comme des certitudes absolues.

4. Voir à ce sujet *Un département dans la guerre...*, p. 570.

5. Notons qu'en effet la justice légale se montrera relativement peu sévère envers les personnes accusées de collaboration puisque la cour de justice de l'Yonne ne prononcera que 19 condamnations à mort, dont deux seulement (le commissaire René Grégoire et le gestapiste Robert Wagner) seront exécutées.

6. CDL : Comité départemental de libération ; CCL : Comité cantonal de Libération ; CLL : Comité local de Libération.

7. Rapport des RG, ADY 1 W 319.

Les prisonniers de guerre allemands dans l'Yonne (automne 1944-1949)

- par Claude Delasselle -

Après la Libération du département, début septembre 1944, de nombreux prisonniers allemands sont détenus dans différents camps de l'Yonne. Certains ont été capturés par des maquis au cours des combats de l'été 1944, et surtout fin août et début septembre, lors des opérations de ratissage auxquelles ont participé les organisations de résistance, notamment dans les forêts où nombre de fuyards allemands tentaient de se cacher.



Soldats allemands faits prisonniers par un détachement américain près de Neuilly, le 25 août 1944. Anonyme.

Un article de *l'Yonne Républicaine* du mardi 12 septembre 1944 affirme que les groupes FFI ont fait environ 5 000 prisonniers dans l'Yonne (ce qui est probablement exagéré). D'autres se sont rendus à des unités de l'armée américaine qui souvent, pressées de continuer leur offensive en direction de l'Est, les ont remis à des organisations résistantes ou aux nouvelles autorités du département. Inversement, il est arrivé que des Allemands faits prisonniers par des groupes de résistants aient été remis aux autorités militaires américaines qui les ont expédiés dans les nombreux camps ouverts en France par les Alliés¹.

Des prisonniers allemands sont ainsi détenus à Auxerre (à la prison, dans les casernes et au camp des Champoulains)

et dans d'autres localités de l'Yonne, Sens, Avallon, Cravant, etc. Certains de ces prisonniers ont été affectés à l'automne 1944 au déminage des casernes et camps qui avaient été occupés par des troupes allemandes et que celles-ci avaient minées avant de partir. Le mardi 19 septembre 1944, deux prisonniers de guerre affectés au déminage de la caserne Vauban à Auxerre sont tués par une explosion et cinq autres grièvement blessés².

Mise à disposition des prisonniers allemands

Dès l'automne 1944, une partie de ces prisonniers est mise par ordre du préfet à la disposition de communes qui les réclament pour des travaux urgents, comme le déblaiement des destructions commises pendant le printemps

PRISONNIERS DE GUERRE

et l'été 1944 par les bombardements alliés, en particulier à Laroche-Migennes et à Coulanges-sur-Yonne. Mais alors que plus d'un million de prisonniers de guerre et de déportés, et environ 700 000 personnes travaillant en Allemagne comme requis ou au titre du STO sont toujours retenus à cette date en Allemagne, et que des centaines de milliers de volontaires s'engagent dans l'armée française pour continuer la guerre jusqu'à la victoire, la main d'œuvre manque cruellement pour les travaux agricoles (par exemple l'arrachage des pommes de terre) et les coupes de bois. Aussi les maires multiplient-ils dès l'automne 1944 les démarches auprès des autorités pour obtenir l'affectation de prisonniers allemands dans leurs communes.

Une main d'œuvre très sollicitée

A plusieurs reprises, dans l'hiver 1944-1945 et encore au printemps 1945, Paul Gibaud, préfet de l'Yonne, se plaint que, malgré ses demandes pressantes, un nombre insuffisant de prisonniers de guerre allemands (750 en mai 1945) ait pu être affecté aux travaux agricoles. Certes, la situation s'améliore nettement après la capitulation allemande, le 8 mai 1945 : en août, ce sont 1 500 prisonniers qui peuvent être affectés à la production agricole dans le département de l'Yonne, mais le préfet estime que ce devrait être le double³ ; en octobre, la préfecture estime à 2 500 le nombre de prisonniers de guerre allemands employés dans l'agriculture icaunaise ; 150 autres sont affectés dans des chantiers forestiers administrés par les Eaux et Forêts et quelques centaines sont employés par des entreprises forestières privées. La demande en main d'œuvre ne faiblissant pas, d'autres prisonniers venus d'Allemagne arrivent encore en grand nombre dans les mois suivants et on peut estimer à 3 ou 4 000 le nombre des prisonniers de guerre allemands présents dans l'Yonne en 1946.

En décembre 1944, des instructions précises ont été envoyées par la Préfecture aux maires de l'Yonne. En principe, pour faciliter la surveillance des prisonniers, ceux-ci doivent être regroupés en détachements (« commandos ») d'au moins 20 personnes, et placés sous la surveillance de gardes payés par les communes, à raison d'un garde pour 10 prisonniers. Les prisonniers seront logés dans un local au chef-lieu de la commune et soumis à un appel matin et soir. Dans la journée, ils peuvent être employés en groupes à divers travaux, assainissement (curage de fossés, de mares ou de rivières), voirie (pavage ou entretien des chemins), déblaiements, etc.

Mais bientôt, devant la demande pressante des agriculteurs, il est admis que des prisonniers soient affectés directement sur des exploitations agricoles, par groupes de deux ou trois. Les agriculteurs doivent leur verser 10 F par jour, dont 5 F sont directement attribués aux prisonniers, le reste étant mis de côté pour leur constituer un pécule qui leur sera restitué à la fin de leur captivité. Ils ont droit à un jour

de congé par semaine et sont astreints aux mêmes horaires que les travailleurs français. Les agriculteurs doivent les loger et les nourrir⁴ et sont responsables de leur surveillance : en cas d'évasion, les frais de recherche et les primes éventuelles de capture seront à la charge de leurs employeurs. Les habits des prisonniers seront marqués de façon bien visible par les lettres PG peintes en blanc,

On peut estimer à 3 ou 4 000 le nombre des prisonniers de guerre allemands présents dans l'Yonne en 1946.

tout prisonnier en situation irrégulière et sans habits marqués sera considéré comme « évadé »⁵. Les prisonniers n'ont pas le droit de se déplacer en vélo, de se rassembler, de fréquenter les débits de boissons ou les salles de spectacle, ni de participer aux bals ou aux fêtes de villages. S'il est bien recommandé aux employeurs de les traiter humainement, il est spécifié que ceux-ci doivent garder « des rapports distants », avec les prisonniers qui leur sont affectés et notamment ne pas les admettre à leur table.

Le fait que ces règles aient été fréquemment rappelées par la Préfecture entre 1945 et 1948 prouve éloquemment qu'elles n'étaient pas toujours respectées. Dès février 1945, des dénonciations affluent à la Préfecture ou dans les gendarmeries, accusant certains agriculteurs de se montrer trop familiers avec les prisonniers employés, et en particulier de les admettre à leur table. On signale que dans tel ou tel village, les prisonniers vont au café, fréquentent les bals publics (certains en sont même les musiciens... !), qu'ils se déplacent souvent en groupe, en vêtements civils non marqués des lettres PG, etc.

Le fait que ces règles aient été fréquemment rappelées par la Préfecture entre 1945 et 1948 prouve éloquemment qu'elles n'étaient pas toujours respectées. Dès février 1945, des dénonciations affluent à la Préfecture ou dans les gendarmeries, accusant certains agriculteurs de se montrer trop familiers avec les prisonniers employés, et en particulier de les admettre à leur table. On signale que dans tel ou tel village, les prisonniers vont au café, fréquentent les bals publics (certains en sont même les musiciens... !), qu'ils se déplacent souvent en groupe, en vêtements civils non marqués des lettres PG, etc.

L'exaspération des déportés et prisonniers français

C'est surtout à partir du printemps 1945, avec le retour des déportés français libérés des camps de concentration, que les plaintes se font entendre dans la presse. Dans l'Yonne républicaine du 24 août 1945, René Regnard⁶, président de la section des déportés du Sénonais, fait paraître une longue lettre où il s'indigne de la trop grande liberté accordée aux prisonniers allemands et du faible rendement de leur travail : « (...) *Ce que nous demandons ? Que les prisonniers travaillent effectivement au moins 10 heures par jour. Que des punitions sévères, y compris les châtiments corporels (...) leur soient infligées si le rendement prescrit n'est pas atteint. Qu'en dehors des heures de travail, ils soient étroitement enfermés, strictement surveillés et que toute distraction leur soit interdite. Que l'accès à la table familiale leur soit implacablement refusé. En cas d'infraction de la part des employeurs, il doit bien rester quelques places dans nos cellules de la prison d'Auxerre ? Que leur nourriture soit surveillée et sévèrement rationnée (...)* » S'exprimant au nom de tous les déportés, il termine par une menace : « *Nous espérons être entendus. Nous serions désolés d'être obligés d'avoir recours à des moyens moins pacifiques que des articles dans les journaux.* »

Cet article reflète l'exaspération de la plupart des déportés mais aussi des prisonniers de guerre français qui viennent d'être libérés : dans des lettres envoyées à l'administration

ou aux journaux, ils rappellent que dans les camps de prisonniers (et à bien plus forte raison encore dans les camps de concentration !), les conditions de détention infligées aux prisonniers étaient beaucoup plus dures, et que même les prisonniers de guerre français qui travaillaient dans des fermes allemandes ne mangeaient pas à la même table que les fermiers allemands.

En réponse à ces critiques, le préfet rappelle à nouveau aux maires les règles à suivre concernant l'utilisation de cette main d'œuvre, mais souligne aussi qu'il est strictement interdit d'infliger des châtiments corporels aux prisonniers, ce qui scandalise les déportés qui évoquent avec amertume les traitements barbares qu'ils ont subi dans les camps de concentration.

Autre crainte exprimée, à la fois par des citoyens et par diverses autorités (dont les autorités américaines), celle que la trop grande liberté accordée aux prisonniers de guerre allemands ne favorise les évasions. Effectivement, des évasions se sont produites, en général par groupes de deux ou trois, mais la plupart du temps les fugitifs ont été rapidement rattrapés par la gendarmerie et il semble que la plupart des prisonniers évadés capturés dans l'Yonne aient été des prisonniers venant de départements situés plus à l'ouest et qui traversaient l'Yonne en direction de l'Allemagne. Certains citoyens agitent aussi la crainte de voir ces déserteurs rejoindre des maquis « noirs », qui se seraient, selon des rumeurs persistantes, constitués au cours de l'année 1945 sur le sol français. Or, s'il y a bien eu quelques tentatives, de la part de nostalgiques de la collaboration, de créer de tels maquis en France après la Libération, en particulier dans le Massif central, cette crainte s'est rapidement avérée tout à fait exagérée.

Les besoins de l'agriculture et de la reconstruction

Inversement, le ministère de l'Agriculture s'inquiète de l'impact de cette campagne de protestation, car l'agriculture française a un besoin urgent de main d'œuvre pour les récoltes de l'été 1945, car si les déportés et les prisonniers de guerre sont à peu près tous rentrés d'Allemagne à cette époque, beaucoup sont malades ou encore trop faibles pour travailler. De toute façon les agriculteurs apprécient cette main d'œuvre pour deux raisons essentielles : d'une part les ouvriers agricoles sont rares, d'autre part le travail des prisonniers de guerre revient beaucoup moins cher aux agriculteurs que celui d'un ouvrier agricole. Même si l'employeur doit verser à l'État une indemnité compensatrice de la différence entre les frais causés par l'emploi d'un prisonnier et le salaire d'un ouvrier agricole français, cette indemnité compensatrice est relativement faible (215 F par mois jusqu'en janvier 1946) et il est donc bien plus avantageux à un fermier d'utiliser un ou deux prisonniers de guerre que de salarier un ouvrier agricole.

La situation change un peu à partir de janvier 1946, car le gouvernement décide de porter d'un coup l'indemnité compensatrice de 215 à 1250 F par mois ! De nombreux

agriculteurs protestent, d'autant qu'en hiver, les travaux des champs étant très ralentis, l'emploi de prisonniers est beaucoup moins indispensable qu'en été, et certains vont jusqu'à les renvoyer (ou menacent de le faire) au camp de prisonniers dont ils dépendent⁷. Mais ce sont alors des communes qui les réclament, notamment pour des travaux de voirie qui pourront ainsi être effectués à moindres frais.

Les agriculteurs apprécient cette main d'œuvre pour deux raisons essentielles : d'une part les ouvriers agricoles sont rares, d'autre part le travail des prisonniers de guerre revient beaucoup moins cher que celui d'un ouvrier agricole.

Quelques entreprises privées en emploient aussi, dans des carrières, des fours à chaux, des tuileries, des cimenteries, mais en nombre peu important.

Par ailleurs, dans certains secteurs économiques, comme le déblaiement ou la reconstruction (comme au dépôt ferroviaire de Laroche-Migennes, où travaillent en permanence une soixantaine de prisonniers de guerre à partir du printemps 1946), les ouvriers se plaignent de la concurrence des prisonniers de guerre. Dans un rapport daté du 13 octobre 1945, Delinon, un des secrétaires de l'UD-CGT de l'Yonne, expose que de nombreux cultivateurs réclament des prisonniers et poussent leurs ouvriers agricoles à partir. Or dans l'Yonne, à part le dépôt ferroviaire de Laroche-Migennes, il n'y a pas de grand chantier de déblaiement et de reconstruction susceptible d'employer de grandes quantités de main d'œuvre et de ce fait, des ouvriers icaunais se voient contraints de partir chercher du travail dans d'autres départements plus sinistrés.

Le traitement inégal des prisonniers

Si les prisonniers allemands semblent avoir été plutôt bien traités (et même trop bien selon certains !) par la plupart des cultivateurs qui les employaient, ce n'est pas le cas des prisonniers employés dans les entreprises forestières privées. Plusieurs rapports dénoncent les conditions de vie scandaleuses que connaissent les prisonniers sur certains chantiers (ainsi à Accolay, Jouancy, Saint-Léger-Vauban, etc.) : nourriture mauvaise et très insuffisante, obligation de dormir dans des locaux non chauffés, exigus et mal ventilés, sur des paillasses jamais changées et pourries de vermine, etc. Dans quelques cas, ces abus décident l'administration à retirer les prisonniers de ces chantiers.

Dans l'ensemble, les agriculteurs icaunais semblent tellement satisfaits de l'utilisation des prisonniers de guerre que, durant l'hiver 1945-1946, les maires d'une quarantaine de communes de l'Yonne transmettent au préfet des pétitions réclamant le maintien des prisonniers de guerre allemands : en effet des bruits ont couru que le gouvernement avait l'intention de les libérer rapidement et de favoriser à leur place l'emploi d'ouvriers agricoles étrangers (Belges, Yougoslaves) ou provenant des colonies françaises⁸. Dans

PRISONNIERS DE GUERRE

Les relations des villageois envers les prisonniers ont été généralement empreintes de bonhomie, voire parfois de cordialité et il semble bien que la plupart de ces prisonniers aient accepté avec philosophie leur captivité.

ces pétitions, les agriculteurs affirment que les prisonniers de guerre allemands, même si leur rendement est généralement jugé un peu inférieur à celui d'ouvriers salariés, ont été très utiles pour assurer les travaux agricoles au cours de l'année 1945.

On peut donc estimer que l'utilisation de prisonniers de guerre allemands a été, dans une période de grande pénurie de main d'œuvre, très positive pour l'économie du département, et qu'elle a été plutôt bien acceptée par la population (à l'exception des anciens déportés et prisonniers français en Allemagne), qui ne semble avoir que très rarement manifesté d'hostilité envers eux. Au contraire, les relations des villageois envers les prisonniers ont été généralement empreintes de bonhomie, voire parfois de cordialité et il semble bien que la plupart de ces prisonniers aient accepté avec philosophie leur captivité et attendu patiemment leur libération, sans tenter de s'évader.

Les archives ne permettent pas d'établir une chronologie précise de l'arrivée ni du départ des prisonniers allemands. Le maximum semble atteint à la fin de 1945 et au début 1946 ; ensuite leur nombre a diminué mais sans qu'on sache à quel rythme. En 1948, il ne restait sans doute que quelques centaines de prisonniers de guerre allemands dans l'Yonne, et les derniers ont dû être libérés à la fin de l'année 1948⁹.•

Notes

1. Les Alliés n'avaient pas prévu de faire autant de prisonniers allemands dans les mois qui ont suivi le Débarquement et ont dû, en urgence, ouvrir de nombreux camps, situés principalement dans l'Ouest de la France. Voir sur ce sujet : Schneider Valentin, *Un million de prisonniers allemands en France, 1944-1948*, Vendémiaire, 2011.
2. Soutenu par l'opinion publique qui considérait qu'il était normal que les mines soient enlevées par « ceux qui les avaient posées », le gouvernement français passa outre à l'opposition exprimée par les Alliés et le CICR (Croix Rouge) et employa environ 40 000 prisonniers de guerre allemands au déminage du territoire national. Selon les sources, entre 1 700 et 5 000 prisonniers de guerre allemands (mais aussi environ 500 démineurs français) furent tués lors d'accidents liés au déminage, entre 1944 et 1947, date à laquelle la France fut considérée comme débarrassée des 13 millions de mines disséminées (surtout dans les régions proches de la Manche et de l'Atlantique) sur son territoire (Schneider Valentin, op.cit., p. 121-128).
3. ADY, 1 W 665. La plupart des renseignements exposés dans cet article proviennent de cette liasse.
4. Leur ration alimentaire ne doit pas dépasser celle de la population civile et ils n'ont pas droit au vin, interdiction qui ne sera évidemment pas toujours respectée...
5. La vareuse allouée à chaque prisonnier doit être marquée dans le dos par les lettres P et G peintes à la peinture blanche indélébile, de 30 à 40 cm de hauteur ; les sous-vêtements et chemises doivent être également marquées et il est recommandé de ne laisser la nuit que sa chemise au prisonnier, les autres vêtements devant être regroupés dans le local où couche un gardien armé lorsqu'il s'agit d'un commando, ou gardés par le cultivateur lorsqu'il s'agit de prisonniers isolés.
6. Membre du Front national et du BOA dans le Sénonais, il a été arrêté en octobre 1943 à la suite de la trahison de Marius Guillemand (« Etienne ») et déporté successivement à Neuengamme, Oranienburg-Sachsenhausen puis affecté au kommando de Falkensee, dont il a été libéré en avril 1945.
7. Nous ne disposons que de très peu de renseignements sur ces camps. Il est probable que certains prisonniers n'ont jamais été affectés au travail, soit pour raison de santé soit parce qu'il s'agissait d'officiers et de sous-officiers qui, réglementairement, n'étaient pas astreints à travailler. Notons seulement qu'au camp des Champoulains, à Auxerre, des prisonniers allemands ont fait paraître quelques numéros d'un journal rédigé en langue allemande.
8. On s'est aperçu, au printemps 1945, que des prisonniers de guerre « coloniaux » qui s'étaient évadés des camps forestiers et agricoles mis en place dans l'Yonne par les Allemands pendant l'Occupation et qui travaillaient depuis dans des fermes de l'Yonne, avaient été « oubliés » et n'avaient pas été démobilisés.
9. Il y aurait eu 940 000 prisonniers de guerre allemands dans l'après-guerre sur l'ensemble du territoire français, dont environ 700 000 ont été employés dans l'économie française (Valentin Schneider, op.cit.).

Dans le cadre des Chemins de
LA RÉSISTANCE

40-44

ENTREZ DANS L'HISTOIRE, SUR LES PAS DES RÉSISTANTS,
AU CŒUR DE L'ÉPOPÉE DES MAQUIS DE L'YONNE...

MAQUIS 44

UNE RANDONNÉE DANS L'HISTOIRE

13, 14 JUIN 2015

Proposée par **L'ARORY** en partenariat avec **L'Yonne en Scène**
sur une idée originale de **THIERRY ROBLIN**
Conseillers artistiques : **LUDOVIC FÉMÉNIAS & SYLVAIN LUQUIN**
Avec l'aimable participation de **JEAN-PASCAL VIAULT**

• RANDONNÉE DE 4 KM DANS L'AILLANTAIS

**RÉSERVATION
OBLIGATOIRE**

/ Le lieu du départ ne sera communiqué qu'après
réservation auprès de **YONNE RÉSERVATION /**

☎ : **03 86 72 92 10**

Dessin graphique : Frédéric Jullien, www.resistancefilms.com - Photos : S. Jullien, D. K. - Maquis 44, 2015.



ARORY

• Association pour la Recherche sur
l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •


VILLE
D'AILLANT-SUR-THOLON

L'YONNE EN SCÈNE

AUXERRE


Yonne
in Bourgogne

Manifestation homologuée


70
LA VICTOIRE DE LA LIBERTÉ

LE SOUVENIR
FRANÇAIS

Gardiens de la mémoire
de ceux tombés
pour la France

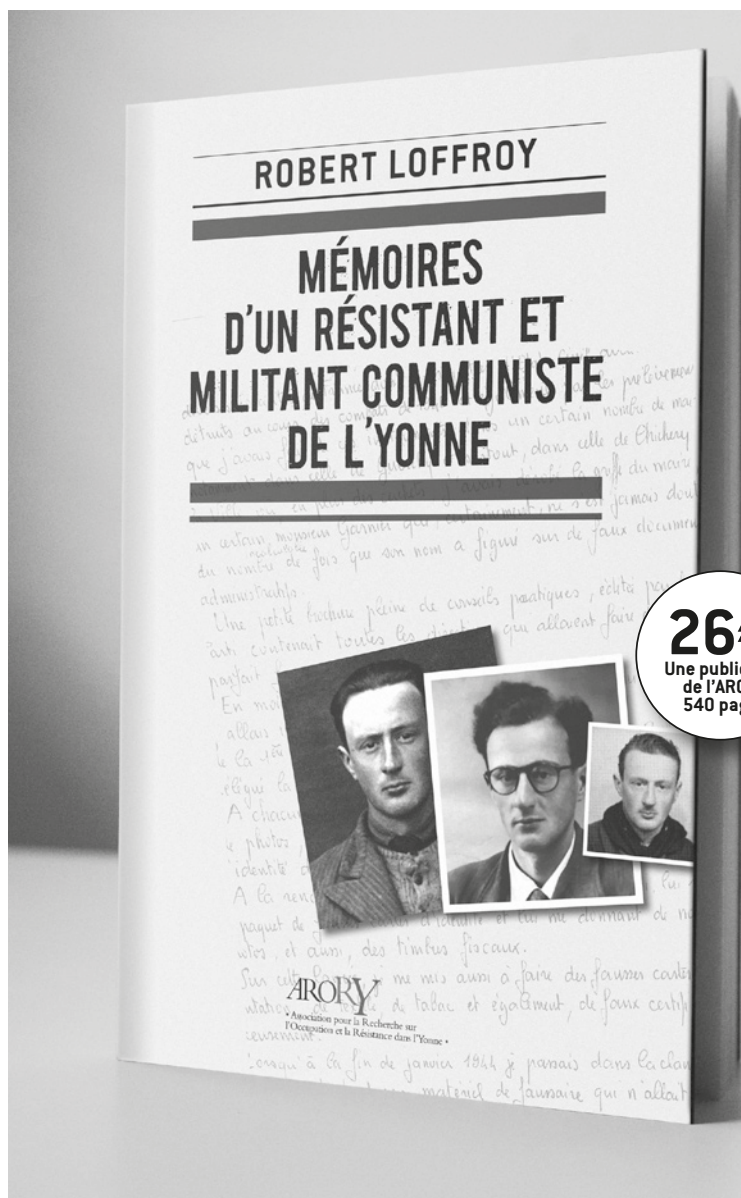

SGA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALISTE DE
GÉNÉRALISME


ONAC

Ministère de l'éducation

france
bleu
AUXERRE

PUBLICITÉ



A paraître en novembre :

**LES MÉMOIRES DE
ROBERT LOFFROY,
RÉSISTANT ET MILITANT
COMMUNISTE DE L'YONNE**

**Le témoignage
exceptionnel d'un
acteur déterminant de la
Résistance dans l'Yonne**

26€

Une publication
de l'ARORY
540 pages

+4€
de frais de port

540 pages, archives photos hors texte,
notes détaillées et index...

*Vous pouvez commander l'ouvrage auprès de l'Arory :
15 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 89000 Auxerre.
Ou, pour économiser les frais d'envoi, vous pouvez vous
procurer le livre au centre de documentation de l'ARORY à
la même adresse, uniquement le mardi et le jeudi matin de
9h30 à 12h, à partir du 4 novembre 2014.*

Adresse mail : arory.doc@wanadoo.fr



Toujours disponible dans la collection Actes des Colloques

**L'entrevue Pétain-Goering
en gare de Saint-Florentin-
Vergigny le 1^{er} décembre 1941**

**Le point historique sur un événement méconnu
de la collaboration survenu dans l'Yonne sous
l'occupation**

12€

Une publication
de l'ARORY
120 pages

+2€
de frais de port

*Vous pouvez commander l'ouvrage auprès de
l'Arory : 15 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 89000
Auxerre, ou sur notre site www.arory.com,
rubrique "Commander les actes".*

Adresse mail : arory.doc@wanadoo.fr